

RÉPUBLIQUE DE MALTE

410 500 d'habitants

0,08 % de la population totale de l'UE

316 km²

0,007 % de la superficie totale de l'UE

Capitale : **La Valette**

Monnaie : **Euro**

PIB : 5,4 milliards d'euros

0,04 % du PIB de l'Union

PIB/habitant : 13 200 euros

Secteurs d'activité

(répartition des emplois civils)

Agriculture : 2,9 %

Industrie : 22,1 %

Services : 75 %

Croissance 2007 : 3,8 %

Inflation 2007 : 0,7 %

Solde budgétaire 2007 : -1,8 % du PIB

Taux de chômage 2007 : 6,4 %



MALTE ET L'UNION EUROPÉENNE

Du fait d'une indépendance tardive – l'île ne se détache définitivement de la Couronne britannique qu'en 1974 – et d'une position excentrée par rapport au continent, Malte a été longtemps dissuadée de participer directement à la construction européenne. Encouragées par l'élargissement progressif de la CEE, les autorités maltaises déposent une **demande d'adhésion en 1990**, renouvelée en 1999. Au terme de quatre années de négociations entre les autorités de l'île et les instances communautaires, les citoyens maltais se sont prononcés à 53% en faveur de l'adhésion de leur pays, qui devient effective le **1^{er} mai 2004**.

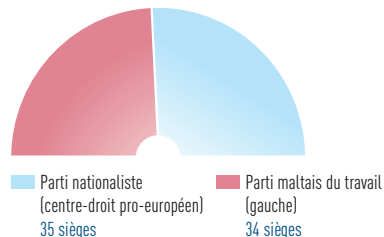


KAMRA TAD-DEPUTATI (Chambre des députés)

Système institutionnel. Malte est une **république parlementaire**. L'essentiel du pouvoir exécutif est assumé par le premier ministre, le Président de la République exerçant essentiellement une mission de représentation et d'arbitrage. Au sein d'un système monocaméral, la Chambre des députés, la Kamra Tad-Deputati, compte **69 députés**, élus pour **cinq ans** au scrutin proportionnel.

Pouvoirs. Outre le pouvoir législatif et budgétaire, le Parlement dispose de très larges prérogatives constitutionnelles. Il élit le Président de la République. Il contrôle l'action du Gouvernement qui est **responsable** politiquement devant lui. Particularité héritée du modèle britannique, le Premier ministre et les ministres doivent impérativement être choisis parmi les membres de la chambre, qui peut être dissoute par le Président de la République sur le « conseil » du Premier ministre.

COMPOSITION 2008 DE LA KAMRA TAD-DEPUTATI



Le Président
d'Il Kamra Tad-Deputati,
Edward Fenech-Adami

En mars 2008, les électeurs maltais ont renouvelé leur confiance au Parti nationaliste (centre-droit pro-européen) de **Lawrence Gonzi**, permettant à celui-ci de demeurer dans ses fonctions de Premier ministre qu'il occupe depuis 2004 et qu'il cumule désormais avec les portefeuilles des finances et de la défense. La vie politique maltaise demeure encore aujourd'hui marquée par le modèle bipartisan britannique, les deux principaux partis de l'île détenant à eux seuls la totalité des sièges de députés.

8,7 % de femmes

En savoir plus : www.parliament.gov.mt

LES 5 DÉPUTÉS MALTAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

- PSE > 3 députés
- PPE-DE > 2 députés

